



VI – LE CONTENU DE LA FORMATION

- Modalités de l'épreuve orale
- Définitions, activités et compétences de l'aide-soignante et représentations du métier- Equipe pluri-professionnelle
- Contenu et organisation de la formation d'aide-soignant
- Projet professionnel et technique de construction du CV et de la lettre de motivation
- Gestion du stress- Communication verbale et non verbale
- Thèmes sanitaires et sociaux
- Techniques de construction d'un exposé oral
- Simulation d'entretien d'admission
- Découverte du milieu professionnel

VII – PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE

- **Formation : 440 €**
- Prise en charge par le candidat
- Il est conseillé aux candidats à la sélection de se renseigner avant, sur leurs possibilités d'aides financières auprès de la Région, du Pôle Emploi, des Missions Locales...

VIII – OU S'INFORMER ?

- Sur le SITE : www.ifas-sables.fr
- A l'IFAS des Sables d'Olonne
- Forum de l'orientation au Centre Commercial de Leclerc en janvier 2019

★ Accompagnement par des professionnels « cœur de métier » avec un suivi pédagogique individualisé (cadre de santé formateur et aide formateur).

★ Connaissance du profil attendu des élèves aides-soignants et de tous les éléments du référentiel de la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.

★ Immersion sur le site de formation de l'IFAS avec ses ressources : fonds documentaire professionnel, secrétariat, Directrice et formatrice de l'IFAS. Leur expérience en organisation et animation des oraux de sélection sont de réels atouts de qualité pour la préparation aux épreuves orales de sélection.

LES CLES DE LA REUSSITE

★ **Les méthodes pédagogiques :**

- Elles sont diversifiées et complémentaires comme :
 - Apports théoriques
 - Travaux de groupe et recherches documentaires
 - Jeux de rôle
 - Exercices et exposés
 - Echanges interactifs
 - Stage d'observation et exploitations de stage
 - Simulation d'entretien avec des professionnels

★ **L'alternance**

Elle est indispensable pour la confrontation des représentations avec la réalité du travail AS. Et argumenter son propre intérêt et ses motivations à devenir AS.

★ **L'accompagnement de l'élève**

L'accompagnement et le suivi pédagogique individualisés permettent de guider l'élève dans l'accompagnement de son projet professionnel et optimiser ses chances de réussite à l'épreuve orale du concours.

**La PREPARATION à
L'EPREUVE ORALE du
concours d'entrée en IFAS**



I.F.A.S. du C.H. « Côte de Lumière »
Lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85340 OLONNE SUR MER
www.ifas-sables.fr
Tél : 02.51.20.41.64

I – LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

★ Objectif général

Accompagner les candidats dans leur projet de formation aide-soignant

★ Objectifs spécifiques

Permettre à chaque candidat de :

- Actualiser et mobiliser ses connaissances dans le domaine sanitaire et social ;
- Construire un exposé oral sur un thème sanitaire et social et développer ses capacités d'argumentation et d'analyse ;
- Construire son projet professionnel et clarifier ses motivations à partir de son vécu, de ses expériences et au regard de ses valeurs ;
- Développer ses capacités de communication et d'adaptation
- Apprendre à gérer son stress en situation d'épreuve d'admission
- Actualiser ses connaissances de la profession et de la formation d'aide-soignant.



II – RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

Pour être admis à suivre les études conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date de leur entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

Les épreuves de sélection comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission pour laquelle une préparation à l'épreuve orale est dispensée à l'IFAS des Sables d'Olonne.

ADMISSION

L'épreuve orale d'admission, notée sur 20 points se divise en deux parties et consiste en un entretien de vingt minutes maximum avec deux membres du jury, précédé de dix minutes de préparation :

- ★ Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions (*sur 15 points*) ;
- ★ Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant (*sur 5 points*).

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire

III – DUREE ET RYTHME

La formation se déroule en :

- 10 demi-journées (40 heures) à l'IFAS
- 5 jours (35 heures) de stage facultatif

IV – LIEU ET DATES DE LA FORMATION

La formation a lieu à : l'IFAS des Sables d'Olonne au sein du lycée Valère Mathé, 26 rue Chateaubriand 85 340 OLLONNE/MER

Lieux de stage sur l'agglomération des Sables.

Planning en discontinu du 22.10.2018 au 22.02.2019 :

- La préparation à l'IFAS d'une durée de 40 heures (10 séquences de 4h) est dispensée les semaines suivantes :

- en 2018 Semaine 43 :

Lundi 22/10/18 : 14h-18h

Mardi 23/10/18 : 14h-18h

Mercredi 24/10/18 : 14h-18h

Jeudi 25/10/18 : 14h-18h

Vendredi 26/10/18 : 9h-13h et 14h-18h

- en 2019 Semaine 8 :

Jeudi 21/02/19 : 9h-13h et 14h-18h

Vendredi 22/02/19 : 9h-13h et 14h-18h

- Le stage de 35 heures a lieu au choix sur les semaines 3, 4 ou 5 en 2019.

V – INSCRIPTION

L'inscription sur dossier comprend :

- Un curriculum vitae ;
- une lettre manuscrite développant les motivations du candidat à devenir aide-soignant ;
- La fiche d'inscription est à retirer sur le site : www.ifas-sables.fr